



CERTIFICAT DE PUBLICATION AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur du règlement 546 (2022)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le règlement 546 (2022) adopté par le conseil municipal le 4 mai 2022 a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 16 août 2022.

Règlement no 546 (2022) : Règlement d'emprunt autorisant les travaux d'augmentation de la capacité de pompage du réservoir Henriette, de modification de l'entrée électrique et du groupe électrogène décrétant une dépense et un emprunt à long terme n'excédant pas 1 057 200 \$.

QUE communication dudit règlement peut être prise à mon bureau situé au 2379, chemin de Chambly, bureau 210 à Carignan, durant les heures normales de bureau; ledit règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Carignan, ce 18 août 2022.

Ève Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, le 18 août 2022 et l'avoir affiché à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 18 août 2022.

Donné à Carignan, ce 18 août 2022.

Ève Poulin, avocate
Greffière